



## Procès-Verbal

Réunion mensuelle des membres du Conseil d'administration  
de l'association des producteurs Ail Québec

Le 15 février 2019 à 8 h 30

Tenue en ligne

Sont présents : Sophie Limoges, Denys Van Winden, Sébastien Grandmont, Anouk Préfontaine, France Bouthillette

---

1. **Ouverture de la réunion;** 8 h 37
2. **Lecture et approbation de l'ordre du jour ;** Proposé par Sophie, secondé par France
3. **Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2019;** Proposé par Sébastien, secondé par Sophie
4. **Modifications finales règlements généraux; Serge**  
Une dernière lecture des règlements généraux a été faite avant l'AGA. Deux sujets ont été abordés, soit les catégories de membre et la mise en candidature. Une catégorie Membre régulier non producteur a été ajouté (sans droit de vote ni de siéger sur le conseil d'administration). Une précision a été ajoutée à la catégorie Membre régulier producteur, le conseil d'administration décide que la mention « producteur » désigne un producteur d'ail (artisan inclus).
5. **États financiers à présenter à l'AGA; Sébastien**  
Les états financiers sont prêts à être présentés de la façon la plus précise possible pour 2018. La gestion des finances par projet apportera une précision plus grande en 2019.
6. **Frais d'adhésion producteurs artisans ; France**  
Le portrait des producteurs d'ail du Québec inclus près de 30 % de producteur de moins de 10 000 caieux, le CA décide de proposer une adhésion cette catégorie de producteur. Les producteurs artisans, paieront 100 \$ / année, ont droit de vote, de siéger sur le CA et ont droit aux mêmes services que les producteurs réguliers. Une vigilance sera adoptée dans la mesure du possible pour éviter les abus des producteurs de moyenne et grande envergure qui voudraient bénéficier de ce tarif.



**7. Paiements des renouvellements (mise à jour) ; Serge**

Malgré les problèmes informatiques actuels, les paiements vont finalement bon train. Plusieurs membres qui avaient payé seulement 50 \$ en 2018 n'ont pas renouvelé. Une relance sera amorcée après l'AGA avec le forfait à 100 \$. Plusieurs modes de paiements sont maintenant acceptés (chèque, virement bancaire, PayPal)

**8. Modalité de la Subvention PDS; Serge**

Une réponse positive du MAPAQ a été reçue avec enthousiasme pour la mise en œuvre du projet « Guide des canaux de distribution pour l'ail du Québec ». L'acceptation des modalités doit se faire d'ici le 7 mars prochain. Un plan d'action sera mis en place à très court terme. Le projet doit être terminé le 15 juin.

**9. Wrap up du Colloque et AGA; Serge**

Le tour des étapes et responsabilités a été fait. Tout le monde mettra la main à la pâte.

**10. Varia;**

**11. Date de la prochaine rencontre du CA ; Sera déterminé avec le prochain CA**

**12. Fermeture de la réunion. 9 h 50**